



Enquête publique

Une enquête publique est organisée en mairie de Saint Martin la Garenne du 25 février eu 29 mars 2013 en vue d'examiner la demande présentée par la société Lafarge Granulats de défrichage et de renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière sur le territoire de la commune de Saint Martin la Garenne. Le dossier est consultable en mairie de Vétheuil, il sera soumis à son conseil municipal, la carrière étant située dans le rayon de 3 km fixé par la nomenclature des installations classées pour la rubrique « carrières ».